MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

Paris, le 27 novembre 2024

NOTE AUX REDACTIONS

Déplacement de Mme Rachida DATI, ministre de la Culture

Nogent-Sur-Seine, Aube

Jeudi 28 novembre 2024

Ce jeudi 28 novembre 2024 à 15h00, Mme Rachida DATI, ministre de la Culture, se rendra à Nogent-sur-Seine, dans l'Aube, pour un déplacement sur la thématique du Pass Culture. La Ministre profitera de ce déplacement pour visiter le musée Camille Claudel de Nogent-sur-Seine en présence d'élèves et de médiateurs. **Elle y signera une convention « Caravelle » avec le rectorat de Reims et l'ensemble des collectivités territoriales. Cette convention généralise l'accès au transport des élèves pour se rendre sur les lieux de Culture.**

La Ministre se rendra ensuite au théâtre municipal de Nogent-sur-Seine. Avec le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) de Seine en Plaine Champenoise, **elle lancera une « étude sensible de territoire » confiée non seulement à des scientifiques mais aussi à des artistes,** afin de dresser le portrait culturel de ce territoire rural qui totalise 4 EPCI pour 79 communes et une population de 55 140 habitants. Cette étude permettra d'orienter finement les politiques culturelles sur ce territoire.

La Ministre rencontrera les acteurs du Pass Culture : élèves bénéficiaires, acteurs du spectacle vivant pour lequel une somme du Pass Culture sera désormais fléchée, ainsi que les acteurs locaux de la filière du livre et de la lecture qui doit rester une composante majeure de l'offre du Pass Culture.

La Ministre annoncera une expérimentation du « Pass pour tous » dans la région Grand Est qui a un excellent taux de recours au Pass Culture, qui bénéficie d'un réseau de partenaires exceptionnellement mobilisés, et dont la DRAC et la préfecture sont très investies et de collectivités territoriales volontaires.

Mme DATI a fait de la culture en zone rurale l'un de ses combats, en lien avec les collectivités territoriales. Elle souhaite que le Pass Culture soit une réelle invitation à élargir les pratiques culturelles des jeunes, d'où sa proposition d'en réserver une part au spectacle vivant. Elle est enfin très sensible aux difficultés de transport que rencontrent les professeurs et les élèves de zone rurale pour accéder aux lieux de culture.

<u>Déroulé prévisionnel :</u>

15h00 **Arrivée de Mme Rachida DATI, ministre de la Culture, au musée Camille Claudel**
Musée Camille Claudel, 10 Rue Gustave Flaubert, 10400 Nogent-sur-Seine
Toute presse accréditée

15h10 **Visite du musée et rencontre avec deux classes mises en activité dans le cadre d'actions d'éducation artistique et culturelle (EAC) : « La classe, l'œuvre »**
Musée Camille Claudel, 10 Rue Gustave Flaubert, 10400 Nogent-sur-Seine
Toute presse accréditée

15h30 **Signature de la convention « Caravelle »**
Musée Camille Claudel, 10 Rue Gustave Flaubert, 10400 Nogent-sur-Seine
Toute presse accréditée

15h40 **Discours :**

- M. Sébastien CAVALIER, Président de la SAS Pass Culture
- Mme Raphaëlle LANTHIEZ, Présidente de la communauté de communes du Nogentais
- M. Philippe PICHERY, Président du Conseil départemental
- Mme Martine LIZOLA, conseillère régionale
- M. Fabrice DROUHOT, directeur adjoint de la DRAAF Grand Est
- M. Vincent STANEK, recteur de l'académie de Reims
- Mme Rachida DATI, ministre de la Culture

Musée Camille Claudel, 10 Rue Gustave Flaubert, 10400 Nogent-sur-Seine
Toute presse accréditée

16h00 **Arrivée de Mme Rachida DATI, ministre de la Culture, au théâtre de Nogent-sur-Seine puis lancement et signature de l'étude sensible de territoire du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)**
Théâtre de Nogent-sur-Seine, 1 Avenue Pasteur, 10400 Nogent-sur-Seine
Toute presse accréditée

16h10 **Table-ronde sur le thème du Pass Culture avec les acteurs locaux du Pass Culture et des lycéens bénéficiaires**
Théâtre de Nogent-sur-Seine, 1 Avenue Pasteur, 10400 Nogent-sur-Seine
Toute presse accréditée

16h50 **Conclusion de la journée par Mme Rachida DATI, ministre de la Culture**
Théâtre de Nogent-sur-Seine, 1 Avenue Pasteur, 10400 Nogent-sur-Seine
Toute presse accréditée – Micro tendu à l'issue

Dispositions pour la presse

Merci de bien vouloir vous accréditer auprès de la préfecture de l'Aube :

Pref-communication@aube.gouv.fr

Les journalistes accrédités recevront une confirmation.

Contact presse
Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr